

A l'attention du Président du Conseil Départemental

Vallauris le 13 Juillet 2015

Monsieur CIOTTI,

En tant que présidente de l'association « Le DAMIER » qui œuvre à la création du lien social et à la redynamisation de la ville de VALLAURIS – GOLFE JUAN, je m'adresse à vous en tant que gestionnaire des routes départementales concernant le fait de l'absence de piste cyclable entre les deux communes.

Nous avons un projet à vous soumettre pour la RD 135 (route principalement empruntée pour relier Vallauris à Golfe Juan) qui consiste à désenclaver Vallauris en créant une piste cyclable qui rejoindrait celle du littoral qui a été réalisée du côté cannois et qui à terme se déroulera tout le long du bord de mer des A.M.

Afin de coller à la période d'économie et pour qu'elle puisse être réalisée dans des délais très courts, nous proposons une simple création de bordure le long de l'axe central sur la chaussée descendante comme cela a été réalisé à Saint Laurent du Var et sur le bord de mer en direction de Cannes.

Ce type de piste cyclable, en plus de créer une zone de sécurité pour les cyclistes limiterait la vitesse des automobilistes en passant à une seule voie et de ce fait diminuerait la sinistralité qui est importante sur cet axe.

La voie de droite longeant le trottoir est suffisamment large pour supporter le double sens de la piste cyclable tout en sécurisant le trottoir.

L'intérêt du projet qui est très consensuel et va dans l'air du temps de développement durable et de déplacements doux est très demandé par la population de VALLAURIS – GOLFE JUAN du fait de la déclivité importante entre les deux communes.

Les cyclistes de VALLAURIS qui veulent se rendre en famille en vélo pour emprunter la piste cyclable du bord de mer sont obligés de descendre à GOLFE-JUAN en voiture car la remontée sur la chaussée actuelle empruntée par les automobilistes est très dangereuse avec des enfants.

Les touristes qui empruntent les pistes cyclables du bord de mer n'ont aucune liaison vers VALLAURIS.

Afin de permettre une meilleure coordination des services, en plus de ce courriel que nous vous adressons, nous le mettons en copie à Mme le Maire vice présidente à la CASA et chargée de l'aménagement du territoire au CD, ainsi qu'aux députés élus sur la ville, à savoir Mr LEONETTI qui est concerné aussi en tant que président de la CASA et Mr BROCHAND également concerné en tant que président de la communauté des Pays de Lérins.

Cordialement

La présidente du DAMIER  
ARNEODO Carole  
[Ledamier06220@gmail.com](mailto:Ledamier06220@gmail.com)  
20 avenue de Cannes  
06220 VALLAURIS